



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :

17

Nombre de membres présents : 11

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de membres absents : 3

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 12 octobre 2021

OBJET :

DE-CCAS-21-10-1-07) APPEL A PROJET POUR LE NOËL DE LA CROIX ROUGE

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi douze octobre à dix-sept heures,

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le jeudi 07 octobre 2021, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BRÉON, Vice-Présidente.

Présents : Mme BRÉON, M. CHARDON, Mme DUPRE, Mme ETIENNE, Mme HUET, Mme JOURION, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. MORAINÉ, M. POLITZER, Mme POLLARD.

Pouvoirs : Mme De VINZELLES (pouvoir à M. LEBEAU), Mme GAUVAIN (pouvoir à Mme ETIENNE), Mme GUYOMARD DE PREAUDET (pouvoir à M. MORAINÉ).

Excusés : M. COMBE, Mme HAUCHEMAILLE, Mme LIBERT-ALBANEL.

Le Conseil d'administration,

Vu le Code de l'Action sociale et des familles ;

Vu la demande de subvention sollicitée par la Croix-Rouge Française visant à financer l'organisation d'un goûter et d'une remise de cadeaux aux enfants et aux familles vincennoises à l'occasion des fêtes de fin d'année ;

Considérant la proposition de la Vice-présidente de verser une aide à projet à l'association la Croix-Rouge Française pour l'organisation du goûter et de la remise de cadeaux ;

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Attribue sur l'exercice 2021, une subvention 500 € à la Croix-Rouge Française, destinée au financement d'un goûter et une remise de cadeaux aux enfants et aux familles vincennoises en décembre prochain.

ARTICLE II : Cette dépense sera prélevée sur le crédit ouvert au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON
Vice-Présidente

Signé